

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



BIENTÔT
Noël!

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

2 | Lutte contre les violences
La foule au rendez-vous !

8 | Urbanisme
Centre-ville : les premiers programmes lancés

10 | Economies d'énergie
La Ville prend des mesures



SOMMAIRE

2

RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois de novembre

4

AMÉNAGEMENTS

Plantations rue Carlier, agrandissement école Emile Glay, travaux du quartier Lalanne...

5

BIODIVERSITÉ

Aider la faune et la flore à surmonter l'hiver

6, 7

DOSSIER

Noël à Montigny

8, 10

ACTUALITÉS

Interview du directeur du Mégarama, le futur centre-ville se dessine...

11

JEUNESSE

Portrait du jeune Théo champion d'équitation, Les CE2 passent leur permis piéton...

12

ÇA BOUGE

Viktor Vincent à Picasso, exposition à l'espace Corot

13

HISTOIRE

Il était une fois... l'Église Saint Joseph

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

N° 382 Décembre 2022

Montigny notre commune, Journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles, Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES Les Ignymontains se mobilisent !

Aux côtés de Jean-Noël Carpentier, des élus de la Ville, de la comédienne Amélie Etasse, marraine de l'événement, mais aussi de l'actrice et humoriste Nadia Roz, plusieurs centaines d'habitants et d'associations ont défilé, vendredi 25 novembre, dans les rues de la commune. Lampion à la main, tous les membres du cortège ont tenu à exprimer, chacun à leur manière, leur refus des violences sexistes et sexuelles.



Cinq joueuses de Taiko (tambours japonais) ont accueilli la grande marche, parvis Picasso. Un spectacle visuel et sonore pour dire à toutes les victimes qu'elles ne sont pas seules...



Le spectacle *Les Maux Bleus* a été particulièrement apprécié, mardi 22 novembre au Centre culturel Picasso. L'occasion ensuite de poser des questions aux comédiennes et à des professionnels du secteur sur les aides aux femmes victimes, accessibles localement.



Avec sa voix douce et son élégance naturelle, la chanteuse Ayo a illuminé le Centre culturel Picasso, mercredi 23 novembre dernier, en prenant le temps d'expliquer l'histoire de ses chansons au public. Une prestation solaire !



Chacun a pu ensuite apposer son empreinte de main sur deux grandes toiles blanches pour marquer son engagement. Ces œuvres citoyennes seront prochainement exposées à la mairie Picasso.



Les participants de la marche ont déposé une rose blanche devant le nom des femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2022.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

L'année 2022 signe ses derniers jours. Qui aurait pu imaginer en janvier dernier les événements qui se sont déroulés et notamment l'offensive russe en Ukraine commencée le 24 février.

2022 devait marquer la fin de la pandémie et le retour « à la normale ». Elle sera malheureusement synonyme de guerre, de morts, de migration forcée.

Cette crise a évidemment des conséquences sur chacun de nous individuellement mais aussi collectivement : crise énergétique, crise financière, inflation...

Pour ne donner qu'un seul exemple, le coût des fluides (électricité, eau, gaz, carburant) pour le fonctionnement des services communaux est passé de 847 000 euros en 2021 à plus de 1,06 million d'euros en 2022 (chiffre encore provisoire) soit 25% d'augmentation. Nous avons suivi les préconisations de l'Etat sur les températures dans les équipements publics, et vous le savez, la Municipalité n'est pas restée inactive dans le domaine de la transition écologique et énergétique ces dernières années afin de limiter notre consommation.

Ainsi les travaux entrepris pour rénover et mieux équiper les bâtiments communaux et notamment les écoles sont plus que jamais d'actualité : après les écoles Paul-Cézanne et Vincent-Van-Gogh, les travaux de l'école Henri-Matisse viennent de s'achever, ceux de l'école Georges-Braque et l'extension d'Emile-Glay auront lieu en 2023-2024.

La situation internationale entraîne un contexte budgétaire très compliqué qui va nécessiter de prendre des décisions difficiles. La Municipalité s'y prépare dans le cadre de la préparation budgétaire à venir, en étant pleinement investie à vos côtés pour favoriser le développement raisonné, humain et urbain, de la Commune.

Pour cette année, nous avons souhaité maintenir l'illumination des décorations de Noël, en la réduisant de deux semaines, du 9 décembre au 15 janvier 2023. Nous ne voulions pas ajouter aux crises une ambiance dans la ville trop morose. Vous pouvez aussi découvrir dans ces pages toutes les actions menées durant ce mois de décembre et dans lesquelles je serai très heureux de vous retrouver.

Je suis aussi ravi de l'organisation du banquet des retraités le samedi 17 décembre pour un temps convivial pour et avec plusieurs centaines de nos aînés qui n'ont plus connu l'évènement depuis 2019 ! Afin que cette fin d'année rime avec joie et solidarité.

Avec la Municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos proches et vos amis.

ÉCOLE



Pour faire face à l'augmentation de ses effectifs et à la création d'une classe à la rentrée dernière, l'école Emile Glay fait l'objet de travaux. Un préfabriqué a été installé fin août pour permettre d'agrandir l'accueil périscolaire. Un second préfabriqué sera implanté pendant les vacances de Noël pour agrandir la cantine.

PLANTATIONS



Dans le cadre du plan de végétalisation communal, 30 nouveaux arbres ont été plantés en novembre rue Pierre Carlier autour du stade, notamment des Liquidambar styraciflua, au feuillage or et pourpre à l'automne et des Prunus serrulata (cerisiers d'Asie), réputés pour leur floraison abondante au printemps.

VILLAGE



Frappée d'un arrêté de péril imminent, la maison située au n°5 rue de Cormeilles a été démolie et le périmètre sécurisé. Coupée à la circulation par mesure de sécurité, la rue de Cormeilles est de nouveau accessible aux automobilistes depuis le 2 décembre dernier.

RAVALEMENT



Rue Van Gogh, la façade défraîchie de la mairie Picasso a été repeinte en novembre. Celle-ci accueillera prochainement la nouvelle signalétique de l'école de musique, de théâtre et de danse en vue de sa labellisation comme Conservatoire à rayonnement communal.



Fermeture temporaire Grande Rue

Pour permettre la pose des illuminations de Noël, la Grande-Rue sera fermée à la circulation lundi 5 décembre de 9h à 16h maximum.

Perturbations rue de Verdun

Les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement rue de Verdun nécessiteront des interdictions de stationnement et une circulation alternée entre la Grande Rue et l'avenue du Château, à partir du 5 décembre et jusqu'au 16 décembre inclus.

QUARTIER LALANNE



La réhabilitation du quartier Lalanne se poursuit. Après l'enfouissement des réseaux de câbles aériens, les travaux de rénovation de la voirie ont débuté et se poursuivront jusqu'en mai 2023 rues Simone Eiffes et Serge Launay.



NATURE & PAYSAGE



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature***).

Comment prendre soin de la faune sauvage en hiver ?

Froid, manque de nourriture... L'hiver est une saison rude pour les petits animaux sauvages. Grâce à de petits gestes simples, chacun peut les aider en aménageant des abris dans un jardin ou sur un balcon. Partons à la rencontre des hérissons et oiseaux de Montigny !



Gaston le hérisson

Tous les soirs, Gaston erre dans les rues du village à la recherche d'un toit. Pour l'aider à passer l'hiver, disposez dans un coin de votre jardin par exemple un tas de bois, des branches d'arbres ou un tas de feuilles mortes pour lui fournir un abri. Avant l'arrivée du froid, Gaston doit se constituer des réserves de nourriture, composées de graines et de fruits. Un gîte assez isolé des regards (et des prédateurs !) ne serait pas de refus pour ce petit hibernant. Offrez-lui donc de quoi se nourrir comme un mélange de graines ou des croquettes pour chien ou chat, afin qu'il prenne des forces et aménagez-lui une maisonnette dans une caisse en bois ou une boîte. Placez-là dans votre jardin, loin des regards et des éventuelles lumières. Vérifiez que votre petit protégé puisse entrer et sortir de votre jardin à sa guise.



Bernadette la chouette

& Mamadou le hibou

En couple quartier Lalanne, Bernadette et Mamadou n'ont pas construit leur propre nid. Ils essaient plutôt de trouver des nids abandonnés ou des sites déjà confortables. Comme pour les oiseaux, la meilleure façon d'aider un hibou est de lui construire un nichoir aux dimensions appropriées aux rapaces nocturnes.



Jacquot le petit moineau

Le froid commence à se faire sentir et Jacquot appréhende les mois à venir. Installé dans un jardin près de la Promenade des impressionnistes, il peine à trouver de la nourriture. Pour protéger Jacquot cet hiver, l'idéal serait de lui offrir un nichoir. Vous pouvez bien sûr l'acheter dans les commerces, mais le mieux serait de lui en fabriquer un avec une boîte de conserve, un pot de fleurs, ou encore du bois (de nombreux tutoriels existent sur Internet, notamment sur le site de la LPO). Plus que le froid, c'est la faim qui représente une menace. Dans le nichoir, déposez des aliments riches en lipides comme de la margarine, des pommes ou un mélange de graine (blé, avoine, orge). La LPO recommande d'éviter les boules de graisse vendues en magasin : « certaines sont faites à base de graisses animales, d'huile de palme... » et de ne pas accrocher de boules de graisses dans des filets qui constituent autant de déchets pour la nature. L'hydratation est aussi importante : n'oubliez pas de placer un récipient d'eau dans le mangeoire et de le changer régulièrement.

N'oubliez pas que les animaux préféreront toujours se débrouiller par eux-mêmes mais malgré tout, il est possible de leur donner un petit coup de pouce.

Plus vous laissez de place à la nature dans votre jardin, plus les animaux trouveront de quoi s'y ravitailler et s'y protéger. Cela ne concerne donc pas que la nourriture mais aussi les haies, les murs de lierre et les tas de bois.

Fêtes de fin d'année : tout un programme !

A l'occasion
des fêtes de Noël,
plusieurs moments
festifs et conviviaux
sont organisés à
Montigny.



BANQUET DES ANCIENS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le traditionnel banquet de Noël. Tous les Ignymontains à la retraite sont invités, le samedi 17 décembre prochain. Après un repas de fête, les convives envahiront la piste de danse dans une ambiance musicale. Un moment de joie et de partage, fort apprécié au cœur de l'hiver.

Sur invitation, samedi 17 décembre, à 12h30, à l'Espace Léonard-de-Vinci (contactez le service retraités au 01 30 26 30 26, si vous n'avez pas reçu votre invitation).



CHANTER NOËL

La communauté antillaise de Montigny vous attend nombreux, le dimanche 18 décembre prochain, à une grande soirée conviviale et festive. Un repas antillais sera proposé aux convives.

Dimanche 18 décembre, à 19h30. Salle paroissiale, Grande Rue. Entrée libre sur réservation au 06 01 04 81 49.



NOËL AU MARCHÉ

Le père Noël distribuera des chocolats, le samedi 24 décembre prochain, pendant le marché. L'occasion de prendre une photo avec lui car le Père Noël sera accompagné de son lutin photographe !

Rendez-vous parvis Picasso de 9h à 13h.





MAGIE DE NOËL À LA MLC

La MLC fête Noël à l'espace Nelson Mandela. Au programme : le 18 décembre dans l'après-midi, photographiez-vous avec le Père Noël et régaliez-vous avec la barbe à papa et le chocolat chaud ; le 21 décembre, le Père Noël sera également de passage pour faire des photos ; le 20 et 22 décembre, confection d'objets de décoration, goûter, jeux et danses ; le 27 décembre de 14h30 à 17h, réalisation de cartes de vœux (initiation au scrapbooking), goûter, jeux, danses. **Pensez à vous inscrire aux différents ateliers proposés.** Plus d'infos : mlcmontigny.com



COLLECTE DE JOUETS SOLIDAIRES

Vous possédez des jeux ou livres pour enfants qui vous encombrant et vous souhaitez vous en débarrasser ? A l'inverse, vous désirez favoriser le réemploi et trouver des idées de cadeaux à très bas prix ? Un Noël solidaire, voilà ce que propose pour la première fois la ressourcerie, organisée par la Ville et l'association Aiguillage. Venez déposer vos jouets jusqu'au 5 décembre auprès d'Aiguillage, 42 rue Colette. **La ressourcerie de Noël se tiendra à l'Atelier (local situé parking Van-Gogh, à gauche du bureau de Poste Picasso), le samedi 10 décembre de 10h à 16h.**



03
déc



UN SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS

Le service petite enfance de la Ville organise une fête de Noël **samedi 3 décembre au Centre culturel Picasso**. Le spectacle "Joyeux Noël Monsieur Hibou" de Jean-Jacques Guérout sera joué à 9h15 ou 10h15. Gratuit, uniquement sur réservation et pour les enfants qui fréquentent les structures petite enfance de la commune.



VENEZ HABILLER LES SAPINS DE NOËL !

Les enfants de Montigny sont invités à venir décorer la dizaine de sapins installés par le service des espaces verts, **samedi 10 décembre à partir de 15h**, à trois endroits différents de la ville parvis Picasso, place de l'Eglise au village et place Lucy. N'hésitez pas à apporter la décoration de votre choix.



LUMIÈRES ET COURRIERS AU PÈRE NOËL

Pendant la période de Noël, la commune revêt ses plus beaux atours. La façade de la mairie annexe Picasso sera ornée de guirlandes scintillantes. Cette année encore, une boîte aux lettres géante sera installée, début décembre, sur le parvis Picasso. Cette boîte est destinée à recevoir les petits mots rédigés à l'attention du Père Noël. Petits et grands peuvent, ainsi, y déposer leurs demandes de cadeaux. Le Père Noël répondra à tous les enfants personnellement (à condition que l'adresse soit correctement écrite et lisible) dans les meilleurs délais. Au village, l'église brillera de mille feux, le rond-point François Mitterrand sera lui aussi décoré pour l'occasion. De nombreuses rues seront également en habit de fête de la rue du Général-de-Gaulle en passant par la rue de la République sans oublier la Grande rue.

Vous aimez l'ambiance de Noël ?

Envoyez-nous une photo de vos décorations ou des illuminations de la ville, soit en message sur la page Facebook « Mairie de Montigny-lès-Cormeilles » ou publiez sur Instagram avec le hashtag #Montigny95.



FUTUR CENTRE-VILLE

Les premiers programmes!



Les prémices de la transformation du boulevard Victor Bordier, à l'étude depuis 2010, vont être visibles dès le début 2023. Le projet de centre-ville, qui mêlera nouveaux logements et rez-de-chaussée « actifs » (commerces de proximité, nouveaux services à la population, espaces de travail partagé...), débutera à l'angle des boulevard Victor Bordier et de la rue du Général-de-Gaulle (ex-Century 21) où des palissades annonçant les travaux ont été installées fin novembre. Des appartements y sont prévus, du T2 au T5 (visuel ci-dessus). A l'angle des rues De-Gaulle et Victor-Hugo, un programme de maisons individuelles (visuel ci-dessous) et

d'appartements commencera également au premier trimestre 2023.

Côté sud du boulevard, à l'emplacement de l'ancien restaurant Madras et de B&M, deux permis de construire seront déposés en vue de la construction de nouveaux appartements et de locaux commerciaux en rez-de-chaussée. Ce « cœur de ville » constitue l'amorce de l'aménagement d'une rue piétonne en cœur d'îlots jusqu'à la rue Marceau Colin qui accueillera un nouvel accès direct à l'A15 (lire magazine municipal précédent) à l'horizon 2026. Objectifs : rendre le quartier plus agréable et favoriser les déplacements à pied, y compris du nord au sud avec la création

de cheminements. En plus de 30 000m² d'espaces verts et de 20 000m² d'espaces commerciaux et de services, le futur centre-ville accueillera, en face du parc Launay de l'autre côté du boulevard Victor-Bordier, une nouvelle école de 14 classes (5 maternelles et 9 élémentaires) pour répondre aux nouveaux besoins de la population. Les projets des candidats à la maîtrise d'œuvre du projet sont à l'étude. L'école doit être construite à partir de l'automne 2023 en vue d'une ouverture en septembre 2025. L'ensemble du projet de centre-ville se concrétisera sur plusieurs années. Il améliorera la ville et créera de très nombreux emplois.



Programme de résidence à l'angle des rues du Général-de-Gaulle et Victor-Hugo.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Une maison du projet ouvrira début 2023 au 85 boulevard Bordier (à côté de l'ancien restaurant indien Madras) pour vous présenter en détail les perspectives du futur centre-ville.

MÉGARAMA

« des signes de reprise depuis les vacances de la Toussaint »

Inauguré le 14 novembre 2017, le cinéma Mégarama, boulevard Victor-Bordier, fête ses cinq ans d'existence. Entretien avec Christophe Trichard, directeur du cinéma de Montigny et de celui de Villeneuve-la-Garenne depuis août 2022.

Cinq ans après l'ouverture du cinéma Mégarama, quel bilan faites-vous ?

Le bilan est mitigé. Alors que l'année 2019 était une très belle année, avec de nombreuses productions des Disney et le neuvième épisode de Star Wars, il y a eu la pandémie de COVID et la fermeture imposée par l'Etat de nos 8 salles. Nous sommes passés de plus de 535 000 spectateurs en 2019... à 151 000 en 2020. Du jamais vu.

Avez-vous retrouvé la fréquentation d'avant COVID ?

Il y a du mieux, avec 246 000 spectateurs en 2021 et 340 000 en 2022 pour le moment. Il y a des signes

de reprise depuis les vacances de la Toussaint mais nous devons encore faire des efforts pour ré-attirer les spectateurs. J'ai connu l'arrivée de la cassette vidéo, du dvd, de Canal+... Nous nous en sommes toujours relevés ! La chose la plus difficile que j'ai connue, c'est le développement de Netflix et des plateformes de streaming pile au moment où les salles de cinéma étaient closes, ce qui n'était jamais arrivé, même pendant la guerre.

Comment faire revenir les spectateurs justement ?

C'est étroitement lié à la programmation. Cette année, *Top Gun : Maverick* a enregistré de très bons résultats avec plus de 6,4 millions de spectateurs en France. De mai à septembre, de nombreuses personnes sont allées le voir et le revoir. Preuve que les bons divertissements continuent d'attirer ! Pour que ça fonctionne, il faut que les familles aillent voir le film. En 1998, James Cameron a sauvé le cinéma mondial avec *Titanic*. En 2008, il a réitéré en imposant la 3D avec *Avatar*. Il se pourrait bien



que, pour la 3^e fois, il sauve de nouveau le cinéma avec *Avatar 2* qui sort ce 14 décembre. Il y a toutes les raisons d'y croire, d'autant qu'en février il y aura le nouvel *Astérix et Obélix* de Guillaume Canet et d'autres films français attendus. Pour reprendre le slogan du CNC (centre national du cinéma), je pense qu'« on a tous une bonne raison d'aller au cinéma ». Ces moments d'émotion collective et de bien vivre-ensemble sont essentiels !

De quels leviers disposez-vous ?

Tous les distributeurs de films commerciaux veulent être à l'affiche. Nous devons

faire des choix car il sort entre 8 et 10 films par semaine ! En 2021, 341 films français ont été produits. Sachant qu'il y a 365 jours dans l'année, il faudrait produire moins, mais mieux. A notre niveau, nous essayons de diversifier la programmation. Nous proposons des films familiaux mais aussi des films d'auteurs : *Novembre*, avec Jean Dujardin, a par exemple très bien fonctionné. Nous avons aussi pour objectif de proposer plus de films en version originale. Récemment *Black Panther* en VO a trouvé son public un samedi soir.

Avez-vous d'autres projets ?

Nous disposons de 8 salles modernes, dont la plus grande de 750 places est équipée de la projection laser et de la technologie Dolby atmos (univers sonore immersif). La 4DX ou la 4DE, avec les sièges qui bougent, est un investissement très important. Nous réfléchissons à l'opportunité d'une telle salle à Montigny-lès-Cormeilles, car je ne doute pas que le centre-ville en cours d'aménagement nous amènera de nouveaux publics. C'est très positif !



Félicitations à nos escrimeurs !

Une vingtaine de jeunes Ignymontains du club de la Riposte ont participé, le 26 novembre dernier, aux entraînements au COSEC pour les familiariser à la compétition. Sur les 90 fleuretistes présents, venus de tout le département, la vingtaine de sportifs ignymontains n'a réalisé presque que des podiums. De très bons résultats dans toutes les catégories (de M9 à M15) qui laissent présager une belle saison !



L'école Van Gogh en pointe sur le développement durable

Trois classes de l'école Vincent Van-Gogh ont reçu le label "E3D" niveau 2 remis par l'Éducation Nationale en récompense du travail accompli en matière de développement durable. Le maire Jean-Noël Carpentier a tenu à les féliciter ce 28 novembre, en présence de Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires et de Casimir Pierrot, adjoint à l'écologie et aux nouvelles technologies de l'information. Anais Collet, inspectrice de la circonscription, a remis un diplôme aux élèves pour les encourager à poursuivre leurs actions. Les écoles Henri Matisse et Paul Bert ont déjà reçu ce label mais c'est la première fois qu'une école de la commune reçoit le niveau 2, pour une durée de trois ans.



La Ville reçoit deux trophées

La Ville a reçu deux trophées de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) mi-novembre. L'un pour récompenser la ressourcerie éphémère qui a vu le jour l'été dernier à Montigny, l'autre pour le musée en plein air proposé durant l'été 2021 autour des bornes enterrées. Zoë Perrott-White, chargée de mission GUSP au sein de la Ville (à gauche sur la photo), a reçu le trophée, en présence d'Hafid Iabassen, conseiller municipal délégué à la propreté et aux espaces verts.

La Ville à l'heure de la sobriété énergétique

Face à la crise énergétique et à la très forte hausse du coût des énergies, amplifiée par le conflit en Ukraine, le budget communal n'est pas épargné. La Ville a anticipé en prenant plusieurs mesures, conformément aux recommandations de l'Etat.



DON DE CHALEUR
Fraternité énergétique

Baisse des températures dans les bâtiments communaux



Relevé des températures...

Bien aidée par les températures clémentes du début d'automne, la Ville s'était fixée comme objectif de n'activer le chauffage qu'au retour des vacances de la Toussaint, le 7 novembre dernier, à l'exception de quelques bâtiments mal isolés. Les températures de chauffage sont scrutées encore plus attentivement qu'à l'accoutumée dans les bâtiments municipaux. Et les efforts sur le thermostat sont plus importants : la température a ainsi été fixée à 14°C dans les gymnases et les locaux sportifs lorsqu'ils sont utilisés (19°C dans les vestiaires), 19°C dans les écoles et les locaux publics, 21°C dans les crèches municipales et 18°C dans les bâtiments communaux et les bureaux. La nuit, les températures sont abaissées à 16°C et les bâtiments sont mis hors gel lorsqu'ils ne sont pas utilisés sur une période prolongée, comme pendant les vacances scolaires dans les écoles, sauf lorsqu'il y a des accueils périscolaires. Les chauffages d'appoint sont par ailleurs strictement interdits. Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui recommande une température de 19°C dans les pièces de vie, baisser le chauffage d'un degré permet d'économiser 7 % sur sa facture d'énergie, de réduire son impact sur l'environnement et d'être en meilleure santé.

L'éclairage public restreint



Les lampadaires de la ville, comme dans 10 autres communes, sont gérés par la communauté d'agglomération du Val Parisis qui a accéléré cet été la mise en action de son plan de sobriété énergétique. Ainsi, l'éclairage public s'éteint entre 1h15 et 4h45. Les résultats sont déjà perceptibles : « une consommation réelle réduite de 40% sur les deux premiers mois », indique Val Parisis qui réfléchit aussi à accélérer le passage en 100% LED de l'éclairage public, soit plus de 27 000 points lumineux, dès 2025. La Ville de Montigny avait déjà fait le choix de désactiver ses 3 panneaux d'informations lumineux de minuit à 6h du matin. La municipalité a également décidé cette année de maintenir les décorations de Noël du 9 décembre 2022 au 15 janvier 2023 inclus, soit deux semaines de moins que les années précédentes, avec une extinction des LED à 1h15 du matin tout comme l'éclairage intercommunal.

Les rénovations thermiques se poursuivent



École Henri-Matisse

Une « appli » pour faire des économies et lutter contre la précarité énergétique

« Don de chaleur » vous connaissez ? Cette application, téléchargeable gratuitement sur smartphone et lancée par deux ingénieurs polytechniciens, permet d'économiser sur sa facture et d'agir contre la précarité énergétique, au travers d'éco-gestes et de défis ludiques. Chaque participant doit posséder un compteur Linky (électricité) ou Gazpar (gaz) et les connecter à l'application. Tout au long du défi, chaque kWh économisé alimente une cagnotte solidaire à destination d'associations choisies par le participant. La cagnotte est financée grâce à des sponsors (fournisseurs partenaires et entreprises engagées).

En plus de ces mesures, la commune poursuit son programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux. La rénovation énergétique de l'école Henri-Matisse vient de s'achever (1,7 million d'euros). Elle comprend l'isolation extérieure, le remplacement des portes et fenêtres ainsi que l'installation d'une centrale de traitement d'air à double flux. Les travaux de rénovation énergétique de l'école Georges-Braque seront réalisés d'ici 2024. Autre bâtiment à avoir fait l'objet de travaux d'isolation en 2022 : l'ensemble du COSEC, rue Auguste Renoir. La Ville entreprend désormais d'élaborer son Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE). Cet outil, subventionné par l'ADEME, comprendra notamment une étude de l'ensemble du patrimoine communal. Conduite dès 2023, elle permettra de connaître l'état de vieillissement de tous les bâtiments et de mettre en place un plan d'actions.

ÉQUITATION

A 8 ans, Théo Martins est déjà un sacré cavalier !



Le jeune Ignymontain s'entraîne au centre équestre de Maisons-Laffitte (Yvelines). Théo pratique l'équitation depuis ses 3 ans et demi et cet été lors des championnats de France, il a empoché la médaille d'or dans la discipline CSO (concours de saut d'obstacles) en équipe excellence à Lamotte Beuvron, dans le Loir-et-Cher. Il a remporté le concours avec Cracote du Colombier, un shetland qui lui appartient et qui est en gardiennage avec un autre de ses poneys au club de Sannois. Pendant longtemps, le jeune cavalier a testé d'autres disciplines comme le tennis mais maintenant, c'est au sport équestre qu'il se voue totalement. Théo s'entraîne 3 fois par semaine et le week-end, il se consacre essen-

tiellement au concours hippique. « Je suis très fière de ses performances », confie Sandy, sa maman ancienne cavalière également. « C'est un sport qui demande beaucoup de rigueur et d'exigence. Il a choisi le saut d'obstacles car cette discipline correspond à son caractère. Théo est déterminé, travailleur et téméraire ». Toute cette année, le jeune Théo va continuer à s'entraîner d'arrache-pied pour concourir en juillet prochain aux championnats de France dans la catégorie A élite excellence toujours en saut d'obstacles.

JEUNESSE



ENVIRONNEMENT

Les élus du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont organisé une grande opération de ramassage des déchets sauvages, samedi 19 novembre dernier dans le bois Barraix. 31 kg de déchets ont été collectés et triés, en présence de Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, et de Hafid Labassen, conseiller municipal délégué à la propreté et aux espaces verts.



PERMIS PIETON

À l'école Georges-Braque, le 23 novembre dernier, deux agents de la police municipale ont enseigné aux élèves de CE2 le code du jeune piéton, une action nationale à l'initiative de la commune. L'objectif : leur faire prendre conscience des dangers de la rue et leur inculquer les bons comportements à adopter. À l'issue de cette initiation, les enfants ont rempli un quiz, sésame pour l'obtention du "Permis piéton".

PAY THE COST

Du grand spectacle à Léonard-de-Vinci !



Les 5 et 6 novembre derniers, près d'un millier de spectateurs se sont rendus espace Léonard de Vinci pour assister aux battles de danse hip-hop. L'événement « Pay the cost to be the boss » a réuni les meilleurs danseuses et danseurs de waacking, locking et popping, trois styles de danse hip-hop. Toutes les photos de l'événement sont visibles sur montigny95.fr (galerie photos).



AGENDA

Décembre 2022

SAMEDI 3

► TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

Espace Léonard-de-Vinci

De 14h à 18h. Animations proposées par la Ville et Force T Montigny 95. Ouvert à tous

SAMEDI 10

► LES ENFANTS DE LA VILLE SONT INVITÉS À VENIR DÉCORER LES SAPINS

Parvis Picasso, place Lucy et place de l'église au village de 15h à 17h.

VENREDI 16

► SPECTACLE MENTAL CIRCUS DE VIKTOR VINCENT

Centre culturel Picasso à 20h30

Tarif : 25,50€

Tarif Ignymontains : 20,50€

Tarif réduit : 15,50€

Billetterie en ligne sur

www.montigny95.fr

JUSQU'AU JEUDI 15

► UNE VENTE DE VÊTEMENTS ÉPHEMÈRE ORGANISÉE PAR LA MISSION LOCALE

Salle polyvalente située au rez-de-chaussée de l'école Yves Coppens, 236 rue du Général-de-Gaulle.

9h-12h et 13h30-17h

(lire aussi en p.19).

ÇA BOUGE



Bluffant !

Un look dandy chic, une moustache soignée, Viktor Vincent ne passe inaperçu. Avec son spectacle « Mental Circus », il offrira, samedi 16 décembre prochain, une démonstration de mentalisme au Centre culturel Picasso. Au programme, lectures de pensées et prédiction de l'avenir dans le New York des années 1930. Prénoms, chiffres, cartes, couteau... rien ne résiste aux "pouvoirs" du mentaliste. Une expérience incroyable dont vous vous souviendrez longtemps.

VENREDI 16 DÉCEMBRE

Centre culturel Picasso à 20h30

QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

L'école municipale de musique, de théâtre et danse ouvre ses portes du 12 au 17 décembre prochains. L'occasion pour tous ceux qui le souhaitent d'assister aux auditions des élèves, de visiter l'école et de rencontrer les professeurs. Ces rendez-vous ont lieu du lundi au samedi.

**PORTES OUVERTES
DU 12 AU 17 DÉCEMBRE**

Ecole municipale de musique, de théâtre et danse, Rue Vincent-Van-Gogh



Chantal Dufour

Expo à Corot

La maison des talents accueille deux artistes, Chantal Dufour (peinture) et Manoli Gonzalez (sculpteur). Lignes, couleurs et matières façonnent l'univers de Chantal Dufour, tandis que Manoli Gonzales réalise des sculptures aériennes ou mobiles, en lien avec les arbres ou un élément naturel. En décembre, des ateliers sont proposés au public : le club des petits historiens de l'art le mercredi 7 décembre de 15h à 17h30, une visite poétique le samedi 10 décembre de 15h à 16h en partenariat avec la médiathèque Georges-Brassens et un après-midi art le 15 décembre de 15h à 17h. Contact : 01 30 26 30 26.

**EXPOSITION VISIBLE
JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE**

Organisée par l'association Hors-Cadre à l'Espace Corot – Maison des Talents, 8 Grande rue. Ouverture tous les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Vernissage vendredi 2 décembre à 19h.

VOS SÉANCES DE CINÉ EXCEPTIONNELLES



Le petit Nicolas

DURÉE : 1H22 MIN

Réalisateur : Amandine Fredon, Benjamin Massoubre

Penchés sur une large feuille blanche entre Montmartre et Saint-Germain-des-Prés, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié, mais aussi leurs parcours, leurs secrets et leur enfance.

Ciné 
Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE À 14H30

au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant

(Payant / tarif habituel 3,90 €
en tarif plein / 2,20 € pour le tarif
réduit pour ceux qui ont encore
une carte d'abonnement /
2,80€ tarif groupe)



HISTOIRE

Il était une fois...

L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH

Tandis que l'histoire de l'église Saint-Martin, au village, remonte au Moyen-Âge, l'église Saint-Joseph date du XX^e siècle. « *Au début des années cinquante, M. Pierre Thomas, membre du conseil curial, et l'abbé Gras obtiennent des bâtiments de récupérations et font construire, avec l'aide de l'entreprise de M. Cresson, la chapelle Saint-Joseph, rue de la République* », sur un terrain appartenant à la famille Lambert, relate Robert Hue¹.

Le 20 septembre 1953, la cloche de l'édifice est bénite. Réalisée dans une fonderie d'Orléans, elle fut financée par des commerçants ignymontains.

Une première chapelle « en dur » en 1979

En 1979, la chapelle en bois, ne répondant pas aux normes de sécurité, laisse place à une église plus moderne, construite par Monsieur Prot et « *bénite par Mgr André Rousset, évêque de Pontoise, le 19 janvier 1980* »², en présence notamment du père Guillaume Boyer, curé de Montigny. Devenue à son tour trop petite et trop vétuste, la chapelle de 200 places est démolie en 2017 pour devenir une église contemporaine, inaugurée le 5 mai 2019 et financée par le diocèse de Pontoise et la paroisse de Montigny. Conçue par l'architecte Brice Piechaczyk, de l'agence Enia architectes, l'église actuelle dispose d'une capacité de 400 places, de salles de catéchisme et d'un logement sur un terrain de 5000m². « *Nous avons essayé de l'intégrer le mieux possible dans ce quartier pavillonnaire, en veillant à ce qu'elle ne soit pas trop haute, et en privilégiant des matériaux comme la brique, le bois et le verre* », explique Julien Berujeau, architecte de l'agence Enia.



Avant 1980, la première chapelle ressemblait à un hangar en bois.

Une église aux vitraux uniques

Mais ce qui fait la vraie originalité de cette église, ce sont ses vitraux monumentaux, de 6m de hauteur sur 15m de largeur. Imaginés par l'artiste Thierry Boissel et fabriqués dans les fours spéciaux des ateliers Peters basés en Allemagne, l'église abrite 150 lames de vitraux colorés en linit et enchâssés sans aucune ossature en métal. « *C'est un véritable morceau de bravoure ! Cette réalisation a d'ailleurs été exposée pendant un an au Centre international du vitrail à Chartres dans le cadre de l'exposition consacrée au vitrail contemporain* », souligne Mathieu Lours, professeur d'histoire de l'art en classes préparatoires et enseignant en histoire moderne et en histoire de l'architecture à l'université de Cergy-Pontoise. « *Cette œuvre tri-dimensionnelle symbolise le pluralisme des cultures à Montigny* », explique encore Julien Berujeau. Une œuvre d'art, récompensée par plusieurs prix d'architecture, qui laisse filtrer la lumière à l'intérieur de l'édifice le jour et qui, la nuit, offre aux passants des raies de lumière multicolores.



Lors de l'inauguration en mai 2019.



L'ancienne chapelle, inaugurée en 1980, était devenue trop petite et vétuste.



Les vitraux monumentaux de l'église Saint-Joseph ont remporté plusieurs prix d'architecture.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire du Centre culturel Picasso. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

¹ Histoire de Montigny-lès-Cormeilles, du village à la ville, 1800-1980, de Robert Hue. - ² Journal Le lien du Parisis, février 1980, N°80.

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Les Ignymontains acteurs d'une ville citoyenne

La Ville vient de recevoir deux trophées dans le cadre de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine afin de valoriser deux actions menées en 2021 et 2022 : le Musée en plein air et la ressourcerie éphémère. Ils viennent récompenser le travail mené, avec les agents, dans la lutte contre les dépôts sauvages et pour l'amélioration de notre cadre de vie commun. Au-delà de mesures de gestion quotidienne, ces actions visaient à sensibiliser les habitants à cette problématique qui nuit à notre environnement, et à l'adoption des bons gestes. C'est aussi le rôle d'une ville de mener ce type d'actions citoyennes qui ont pour objectif de faire changer nos habitudes, nos attitudes, nos comportements qui, s'ils partent de la sphère privée, ont un impact sur la sphère publique.

C'est aussi pour cette raison que nous sommes très heureux du succès des actions menées par la Ville dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes qui vient de se dérouler. Plus de 400 personnes ont pu dire non aux violences le vendredi 25 novembre lors de la grande marche organisée en clôture d'une programmation riche en événements. Vous pouvez d'ailleurs toujours voir jusqu'au 9 décembre l'exposition de Camille Gharbi sur le parvis Picasso : des photographies simples, sobres, mais glaçantes qui montrent de la manière la plus percutante possible la violence quotidienne qui amène à des drames.

Enfin, au regard de ce mois de décembre, on compte sur vous pour participer au Téléthon et à la décoration des sapins le samedi 10 décembre à différents endroits de la ville. En espérant vous y rencontrer, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Nous avons consacré notre dernière tribune à une opération menée par les policiers du commissariat d'Ermont concernant un trafic de stupéfiants sur notre Ville.

Malheureusement, l'actualité de l'insécurité nous rattrape à nouveau... En effet, lors du week-end du 1^{er} novembre, la pharmacie de la Gare a subi des actes de caillassage. Elle avait déjà eu à déplorer un cambriolage le 4 juillet.

La sécurité de nos concitoyens doit constituer une priorité majeure alors que notre Ville n'apparaît qu'à la 39^{ème} place dans le classement francilien des villes les plus sûres établi récemment par Le Parisien.

Autre sujet d'actualité municipale, le début des travaux des projets immobiliers prévus sur la RD14 suite au conseil municipal du 29 septembre dernier. Il s'agit ainsi de la construction – Rue du Général de Gaulle :

- d'un bâtiment collectif de 38 logements dont 8 maisons individuelles et 30 collectifs (surface de plancher de 3.354 m² / hauteur des constructions : 16,60 m) ;
- d'un bâtiment d'habitation collectif de 144 logements, d'un parking souterrain de 159 places et la création d'un équipement d'intérêt collectif (surface de plancher de 9.964,86 m² / hauteur des constructions : 20,91 m).

L'année 2022 touche à sa fin. Si elle semble avoir permis de résoudre enfin la crise sanitaire, elle aura été l'année d'une nouvelle crise sociale et économique suite à la guerre en Ukraine, et dont les conséquences paraissent encore incertaines à ce jour.

Aussi, nous souhaitons que cette fin d'année vous permette de vous retrouver avec vos proches pour des moments de quiétude et de partage.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Amani Khazani Seyana

Basumba Mpsi
Desormes Akira

Ben Brahim Qayyim

Bouhadjila Ezio
Chabir Alyah

Cherfouh Imran

Guillot Salomé

Henri Swann

Khan Baali

Masomi Mohammed

Mellas Inès

Michel Gustave

Michot Blanchard Martin

Mokaddem Livia

Ouadhi Zayn

Parvédy Lyana

R'Baiti Lina

Wague Ismaël

Mariages

Alquier Jean-Philippe
et Gautheron Marie-Lise

Prégnon Zadi
et Biehler Nathalie

Siku Makayi Kai et
Azevedo Kubata Sarah

Décès

Bertault Lucette

El Omari Farid

Kouyaté Babacar

Jouan Geneviève
épouse Hamono

Mpacko Paulinette

Ninouh Brahim

Saliou Ghislaine
épouse Coutant

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023

La Ville soutient le dynamisme associatif local. Les associations et autres organismes à but non lucratif dont les activités et projets présentent un intérêt pour les Ignymontains et s'inscrivent dans les politiques publiques de la Ville pourront déposer, mi-décembre, une demande de subvention auprès du service de la vie associative. Chaque année, la Ville consacre aux associations une part non négligeable de son budget. Vous retrouverez en décembre sur le site montigny95.fr (rubrique Mes Démarches, Associations) le dossier de demande de subvention à remplir et à renvoyer d'ici le 16 janvier 2023 au service de la Vie associative.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis quelques semaines, la mairie Picasso peut traiter vos demandes de pièces d'identité ou de passeports, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement. Le délai moyen entre la demande et la réception des papiers d'identité est en moyenne de quatre mois.

Plus d'informations auprès du service Etat-Civil
au 01 30 26 30 26.

DON DU SANG

Prenez date : l'Etablissement français du sang (EFS) et l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis organiseront la prochaine collecte de sang, jeudi 2 février 2023, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste Renoir. Pour réduire le temps d'attente, bénéficier du meilleur accueil et pour renforcer le respect des consignes de sécurité, prenez rendez-vous dès maintenant !

Cliquez sur « Rendez-vous en ligne » de la page d'accueil du site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

GRIPPE AVIAIRE : RENFORCEMENT DES MESURES

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire en France et en Ile-de-France, le ministre de l'Agriculture a décidé le passage du niveau modéré à élevé. Concrètement, cela signifie que les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, doivent impérativement : confiner leurs volailles et mettre en place des filets de protection sur leur basse-cour ; exercer une surveillance quotidienne de leurs animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Si une mortalité anormale est constatée, il est demandé de conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant, puis contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

A SAVOIR

BAFA CITOYEN

Les Ignymontains de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'une prise en charge par la Ville du coût de la formation au BAFA, pour pouvoir ensuite encadrer des jeunes lors de colonies de vacances. En contrepartie, les jeunes sélectionnés s'engagent à effectuer 50 heures citoyennes. Vous êtes intéressé(e)s ? **Retirez un dossier sur montigny95.fr ou directement auprès du service municipal de la jeunesse, avenue Aristide-Maillol.**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Pour rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook de la Ville (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles) et à la page Instagram ([montigny_les_cormeilles](https://www.instagram.com/montigny_les_cormeilles)). N'hésitez pas à liker les photos de la ville et à partager les vôtres en utilisant le hashtag **#montigny95** !

CAP SUR LES BONNES AFFAIRES DE LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

La Mission locale de la Vallée de Montmorency, en partenariat avec la Ville, ouvre jusqu'au 15 décembre prochain, quartier de la gare, une boutique éphémère et solidaire. L'objectif de ce chantier d'insertion est d'accompagner ces jeunes adultes vers l'emploi. Sur place, les apprentis vendeurs renseignent, conseillent et proposent des vêtements de seconde main en fonction des besoins et envies des clients. **La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 236 rue du Général-de-Gaulle.**



Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.



CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Sam
14
janvier

.....
20H30

ISABELLE ANDRÉANI, BENJAMIN EGNER,
PASCALE BLAIZON ET ELJA MOATI
dans

MADAME MING

Mise en scène de
XAVIER LEMAIRE

d'après le récit de
ÉRIC EMMANUEL SCHMITT

CRÉATION



RÉSERVATION SUR
montigny95.fr

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles